

Gardez les deux pieds sur terre dans les cuisines



Valérie Hensley
vhensley@asstsas.qc.ca

LES CHAUSSURES JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA PRÉVENTION DES GLISSADES, SURTOUT LÀ OÙ LES SOLS NE SONT PAS TOUJOURS PROPRES ET SECS.

Au service alimentaire, des chaussures plates, bien ajustées et une semelle offrant une bonne adhérence font une bonne différence pour réduire les risques de glissade. Les chaussures à bout ouvert, les sandales, les talons hauts et les semelles lisses ne conviennent pas. Évitez-les.

Les chaussures

Dans les cuisines, une chaussure antidérapante est nécessaire. Choisissez des chaussures qui seront confortables durant tout le quart de travail. Les chaussures dites efficaces dans des conditions humides (ex. : espadrilles) peuvent, malgré tout, être inappropriées s'il survient un déversement au sol : aliment, graisse, liquide chaud, etc.

De plus, une analyse de risque permettra d'évaluer si des chaussures de sécurité sont recommandées. Par exemple, dans des situations où les travailleurs déplacent de gros équipements ou s'il y a des risques de chute d'objets lourds ou tranchants, des chaussures munies d'un embout protecteur sont requises.



Les rainures profondes et propres procurent une bonne adhérence.

Les semelles

Vous devez maintenir les semelles propres. Si les motifs et les rainures (parties en relief de la semelle) sont souvent obstrués, les chaussures ne conviennent pas à votre lieu de travail. Optez pour des semelles souples avec des motifs bien définis : plus il y en a, meilleure est l'adhérence. Les rainures doivent se rendre jusqu'au rebord de la semelle afin d'évacuer l'eau vers l'extérieur et éviter l'aquaplanage. Tout comme il faut laver régulièrement les planchers, nettoyez aussi souvent vos semelles avec un produit dégraissant.

Faites le bon choix

Évidemment, vos chaussures devront passer le test des conditions réelles de votre milieu de travail. Votre fournisseur devrait pouvoir vous offrir des modèles correspondant à vos critères. Une garantie est-elle disponible ? Inscrivez tous les critères de sélection au programme de prévention des chutes et des glissades de votre établissement. ■

RÉFÉRENCES

Ce texte est adapté de HEALTH AND SAFETY EXECUTIVE. *Stop Slips in Kitchens - Get a Grip.*

Publications de l'ASSTSAS : asstsas.qc.ca/op301006, asstsas.qc.ca/op331020, asstsas.qc.ca/op331010

IRSST. *Comment choisir des chaussures antidérapantes*, Communiqué de presse, décembre 2016.



Si les motifs et les rainures sont souvent obstrués, les chaussures ne conviennent pas à votre lieu de travail.